



CFAO MOTORS CÔTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de F.CFA 5 563 960 000
Siège Social : 117, Boulevard de Marseille ABIDJAN
République de Côte d'Ivoire
01 B.P. 2114 - Abidjan 01

Immatriculée au RCCM ABIDJAN
Sous le numéro CI-ABJ-1973-B-11362

L'avis de convocation ci-dessous, tient lieu de convocation. Il n'y aura donc pas de convocation nominative.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de **CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE** sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des Actionnaires qui se tiendra le **vendredi 15 mai 2009 à 9h00 heures**, au siège social de la société sis à **ABIDJAN, 117 boulevard de Marseille**, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux.
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2008 et quitus aux Administrateurs.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés.
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2008.
- Agrément pour les conventions conclues en 2008.
- Agrément du projet de cession d'une partie du fonds de commerce CFAO MOTORS CI à la SARI et Pouvoirs au Président Directeur Général pour la négociation et la cession dudit fonds de commerce.
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme et approbation desdites conventions.
- Questions diverses et pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire qui ne pourrait pas assister à l'Assemblée Générale a la possibilité de se faire représenter par tout mandataire de son choix.

Tous les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des Actionnaires au siège social de la société, 15 jours avant la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration